
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Adoption du règlement sur les Nouvelles Techniques Génomiques (NGT) : la CGB salue une avancée majeure pour l'agriculture européenne !

Après plusieurs années de négociation, le règlement sur les Nouvelles Techniques Génomiques a enfin été adopté, ce jour, par le Parlement européen.

La CGB salue le vote responsable et nécessaire d'une majorité de députés européens, conscients du levier déterminant que représente l'innovation génétique face aux défis auxquels sont confrontées les productions végétales.

Jaunisse, cercosporiose, syndrome « Basse Richesse », syndrome de la betterave « caoutchouc », mais également sécheresse intense et coups de chaleur : l'intensification des aléas climatiques et sanitaires met déjà à mal la betterave sucrière et les autres cultures, en France comme dans les pays voisins, accroissant les risques portés par les agriculteurs.

L'accélération de l'innovation génétique permise par la réglementation NGT constitue donc un excellent signal pour les sélectionneurs variétaux comme pour les agriculteurs, mais également pour les consommateurs français et européens, qui continueront ainsi de bénéficier d'une alimentation saine et durable, moins consommatrice d'intrants et d'eau, en dépit de conditions de cultures dégradées.

Malgré l'accélération permise par cette réglementation, la recherche génétique nécessitera toujours un temps relativement long pour apporter des solutions à des problématiques toujours plus complexes. Il est donc nécessaire d'accompagner cette recherche par le maintien, dès aujourd'hui, de solutions opérationnelles pour les agriculteurs, afin de permettre demain, à la génétique, de prendre le relais.